



## RECRUTE

### Un.e animateur / Animatrice

### Pôle Ados

Envoyer CV et lettre de motivation indiquant vos disponibilités hebdomadaires à :

Monsieur le Président

Sur notre site internet :  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

par mail à

rejoignez-nous@mond-arverne.fr

ou par courrier :

Mond'Arverne  
Communauté  
ZA Pra de Serre  
63960 VEYRE-  
MONTON

Informations et contact :

Mathieu DINIS

04.73.69.20.89

06.32.02.23.60

Le pôle enfance Jeunesse Mond'Arverne Communauté situé à l'espace Montcervier de Vic le Comte, accueille les jeunes de 11 à 17 ans du territoire.

Les objectifs éducatifs de la structure se déclinent comme suit :

- Assurer la santé, l'intégrité la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- Permettre le développement et l'épanouissement de chacun,
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomisation et la responsabilisation.

Les méthodes mises en œuvre pour parvenir à ces objectifs favoriseront une approche ludique dans le cadre du projet pédagogique proposé par l'ensemble de l'équipe d'animation.

Dans ce contexte, nous recherchons dans le cadre d'un CDD de janvier à aout 2020, un.e animateur.trice au sein du pôle Ados.

#### Missions Principales :

- Gestion du dispositif Vacances Actives : préparation, suivi budgétaire et pédagogique, évaluation, communication/information familles, ...
- Animation du dispositif Vacances Actives sur les périodes de vacances scolaires
- Surveillance du déroulement de l'activité et veille du respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale
- Direction et préparation du séjour ados durant l'été
- Encadrement d'un séjour ski
- Encadrement d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité les mardis et jeudis soir
- Animation et encadrement d'un local jeune les mercredis et un samedi sur deux

Les temps de travail est de 35h annualisé.

#### Profil :

- BAFA / BAFD / BPJEPS titulaire ou équivalence
- Permis B obligatoire (3 ans minimum)
- Connaissance des capacités, besoins et rythme d'un public 11 à 17 ans
- Connaissance du cadre règlementaire des ACM en vigueur.
- Autonomie, rigueur, adaptabilité, réactivité et capacité à travailler en équipe.

Poste à pourvoir au 6 janvier 2020

*Rejoignez une collectivité qui innove !*